



Avis d'appel public à la concurrence

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Commune de Lestrem.

Correspondant : M. le maire, 40 place du 8 mai 1945 62136 Lestrem tél. : 03-21-61-30-10
télécopieur : 03-21-61-30-19 courriel : marchespublics@ville-lestrem.fr adresse internet :
<http://ville-lestrem.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marches-securises.fr>.

Objet du marché : **Travaux de voiries - programme 2013.**

Type de marché de travaux : exécution.

Caractéristiques principales :

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

- Enrobés coulés à froid : 1 000 m²
- purges en chaussée : 1 000 m²
- rabotage sur 5 cm : 4 500 m²
- réalisation d'un tapis d'enrobés en 0/10 porphyre : 16 000 m².

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

Prestations divisées en lots : non.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 1.e.r juin 2013.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : ressources propres à la commune.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics, concernant les interdictions de soumissionner;
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 6 mai 2013, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12 avril 2013.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Mairie de Lestrem.

Correspondant : nowak David, 40 place du 8 mai 1945, 62136 Lestrem, tél. : 03-21-61-30-10, télécopieur : 03-21-61-30-19, courriel : marchespublics@ville-lestrem.fr, adresse internet : <http://marches-securises.fr>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville de Lestrem.

Correspondant : skrabka Laurence, 40 place du 8 mai 1945, 62136 Lestrem, tél. : 03-21-61-30-10, télécopieur : 03-21-61-30-19, courriel : marchespublics@ville-lestrem.fr, adresse internet : <http://marches-securises.fr>.
